

# 25 années d'actions

au service des vallées  
du Salat et du Volp



**SYNDICAT RIVIÈRES  
SALAT-VOLP**

# 25 ANS D' ACTIONS ET DE MONTÉE EN PUISSANCE

Mission historique du syndicat, l'entretien de la végétation des berges et du lit des rivières se concentre initialement sur le libre écoulement des eaux.

Cette approche très opérationnelle et nécessaire, est enrichie progressivement par le développement d'une réelle stratégie au niveau du grand cycle de l'eau, du fonctionnement des rivières et de la prévention du risque inondation.



## NAISSANCE ET CONSOLIDATION

Créé le 26 janvier 2000, le Syndicat rivières Salat Volp (SSV), anciennement Syndicat Couserans Service Public (SYCOSERP), regroupe initialement 32 communes. Il est né avec 2 compétences : le transport à la demande et l'entretien de la végétation des berges et du lit des rivières.

À partir de 2008, le nouveau président M. Artaud impulse une volonté d'élargir la gestion à l'échelle des bassins versants du Salat et du Volp. Le but est de fédérer les collectivités hors du département d'origine, l'Ariège, pour rechercher une cohérence hydrographique. Cette ouverture a permis l'adhésion progressive de 22 communes supplémentaires.

2013 marque le lancement d'une étude stratégique à l'échelle des 2 bassins du Salat et du Volp, révélant les enjeux majeurs liés aux risques d'inondation, à l'érosion, et à la préservation des milieux aquatiques. Cette démarche a conduit à un élargissement des compétences du syndicat et à la validation d'un premier Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) 2017-2021.

## CLARIFICATION DES COMPÉTENCES DU SYNDICAT ET RECONNAISSANCE DE SON SAVOIR-FAIRE

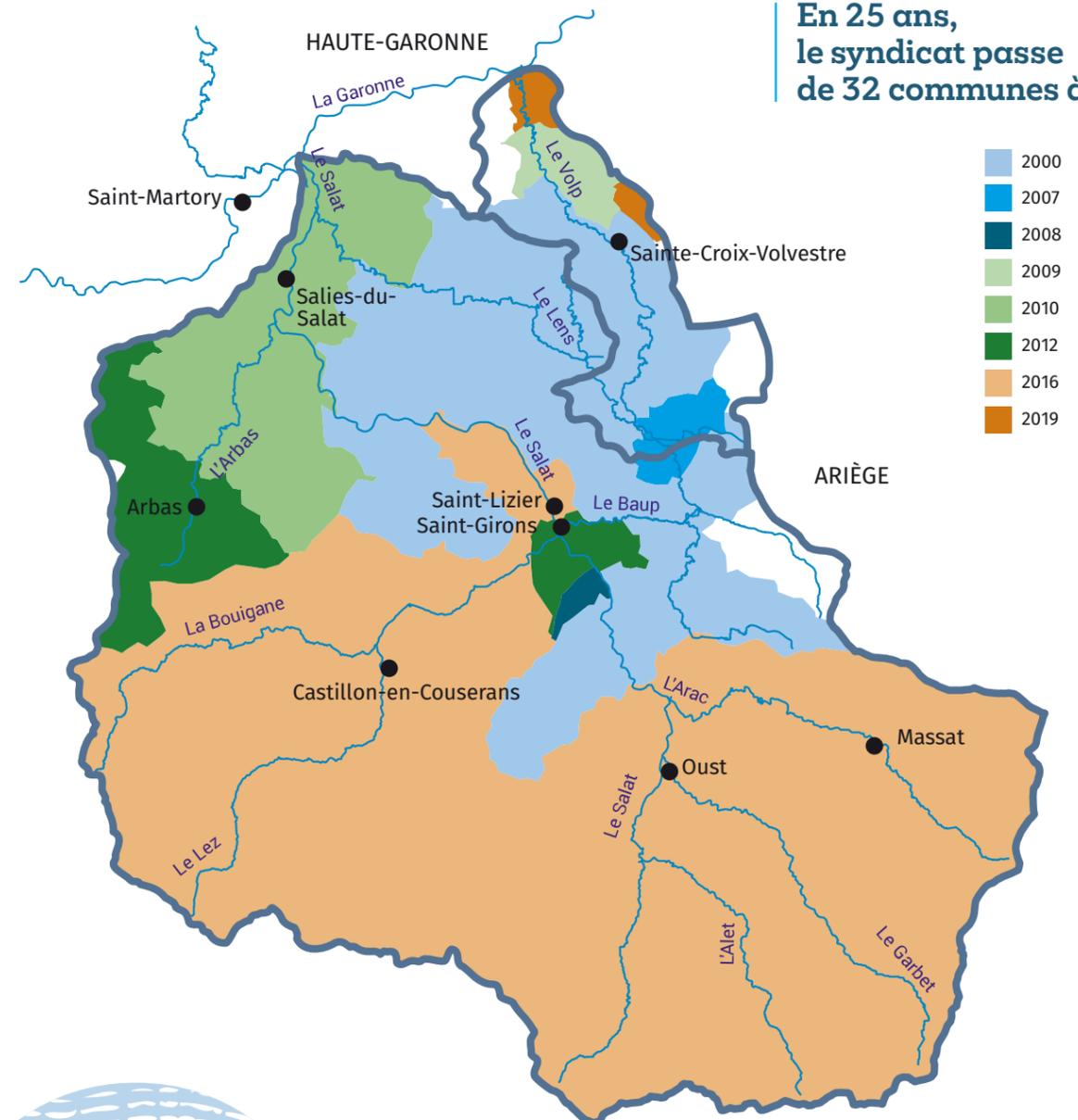
Entre 2017 et 2020, le syndicat se structure autour de trois axes majeurs : le territoire, les compétences, l'identité. Le territoire couvert s'étend pour épouser (à quelques exceptions près) les limites des bassins du Salat et du Volp. Les compétences assurées trouvent un cadre et une légitimité accrue en application de la GEMAPI<sup>1</sup>. Enfin, le SYCOSERP devient le Syndicat de rivières Salat-Volp, un nom plus cohérent avec ses missions.

## UN ACTEUR CENTRAL DES POLITIQUES PUBLIQUES DU GRAND CYCLE DE L'EAU

Les années 2023 et 2024 marquent l'élaboration de deux nouveaux documents cadres ambitieux. Un nouveau PPG 2023-2027 qui intègre mieux les enjeux du changement climatique, avec un axe complet sur la gestion des zones humides, et un PAPI<sup>2</sup> Salat-Volp 2024-2030, validé en octobre 2024, ambitieux en matière de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.

Aujourd'hui, le SSV est un acteur clé de la gestion intégrée des rivières du Salat et du Volp, avec une approche à la fois technique, environnementale et territoriale. En cette 25<sup>e</sup> année d'existence, il engage une démarche pour devenir un Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux, ce statut correspondant à ses missions effectives.

## AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS, DES HABITANTS ET DE NOS RIVIÈRES



En 25 ans,  
le syndicat passe  
de 32 communes à 114

1 - Compétences de GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations instaurées par les lois Maptam puis Notre

2 - Programme d'Actions de Prévention des Inondations

# 25 années d'actions

**Crue**  
du 10 juin 2000 sur le Volp  
Crue vicennale à cinquantiennale  
3,73 m à Ste-Croix-Volvestre • 109 m³/s



**32 communes**  
À la création 32 communes :  
3 communautés de communes (30)  
+ 2 communes

## CRÉATION DU SYCOSERP

2 compétences : Rivières  
et Transport A la Demande (TAD)  
Élection président : *Alex Mirouse*  
Vice-présidents : *Daniel Artaud*  
et *Raymond Coumes*

**Crue**  
du 24 septembre  
1993 sur le Volp  
Crue cinquantiennale  
3,99 m à Ste-Croix-  
Volvestre • 130 m³/s



Alex Mirouse

**Crue**  
du 4 février 2003 sur le Volp  
Crue décennale à vicennale 3,37 m  
à Ste-Croix-Volvestre • 84 m³/s

2003

**33**  
La commune  
de Montesquieu-  
Avantès rejoint  
le syndicat qui  
rassemble  
33 communes

2007

**34**  
La commune  
d'Eycheil rejoint  
le syndicat qui  
rassemble  
34 communes

Élection président :  
Daniel Artaud

Vice-présidents :  
Jean-Claude Dega  
et Raymond Coumes

2008

**36**  
Les communes  
de Montberaud et  
Le Plan rejoignent  
le syndicat qui  
rassemble  
36 communes

Changement de statuts :  
**LE SYCOSERP  
DEVIENT UN  
SYNDICAT À  
LA CARTE**

2009

**61**  
Les communautés  
de communes du Canton  
de Salies-du-Salat (22)  
et du Séronais (3) rejoignent  
le syndicat qui rassemble  
maintenant 61 communes

2010

**69**  
La communauté  
de communes des 3 Vallées (7)  
et la commune de St-Girons (7)  
rejoignent le syndicat  
qui rassemble 69 communes



Délibération  
du Comité syndical  
pour avoir une  
**GESTION  
DES COURS  
D'EAU PAR  
BASSIN  
VERSANT**

2011

**69**  
La communauté  
de communes des 3 Vallées (7)  
et la commune de St-Girons (7)  
rejoignent le syndicat  
qui rassemble 69 communes

2012

Convention avec  
des collectivités non  
adhérentes afin de  
réaliser une étude  
hydromorphologique  
des bassins versants  
du Salat et du Volp  
dans leur intégralité

2013

Réélection  
du président :  
Daniel Artaud

Réélection des  
vice-présidents :  
Jean-Claude Dega  
et Raymond Coumes

2014

Lancement de l'étude  
diagnostic préalable  
à l'élaboration d'un  
PAPI d'intention



**111**  
Les Communautés  
de communes de l'Agglomération  
de St-Girons (6), des cantons  
de Castillon (22), Oust (8) et Massat  
(6) rejoignent le syndicat qui  
rassemble 111 communes

2015

**Crue**  
torrentielle du 2 juin 2017  
sur le Garbet

Fusion des communautés  
de communes : création  
des communautés de communes  
de Couserans-Pyrénées, de Cagire  
Garonne Salat, de Cœur de Garonne  
et du Volvestre

Réélection  
président :  
Daniel Artaud

Élection des  
Vice-présidents :  
André Vidal et  
Ginette Busca

Lancement  
de l'étude  
pour la prise  
de compétence  
GEMAPI

2017

**Crues**  
Crue du 8 mai 2018  
Crue centennale sur le Haut  
Bassin du Lez • 118 m³/s  
Orages du 17 juillet 2018  
à Ste-Croix-Volvestre  
Crue du Lens et inondation  
à Salies-du-Salat

Validation des  
**NOUVELLES  
COMPÉTENCES**  
du SYCOSERP

2018

**114**  
La communauté de communes  
du Volvestre (3) rejoint  
le syndicat qui rassemble 114  
communes

Validation de  
**L'EXTENSION DE  
COMPÉTENCES**  
du SYCOSERP  
Compétence 5 de la  
GEMAPI : défense contre les  
inondations et contre la mer

Candidature pour le PAPI  
d'intention du Salat  
2020-2023

Déménagement du siège  
du syndicat

Signature de la  
convention du PAPI  
d'intention du Salat  
2020-2023 :  
33 actions pour  
866 000 € TTC

Réélection président :  
Daniel Artaud  
Vice-présidents :  
André Vidal et Alain  
Soulé

2019

**114**

La communauté de communes  
du Volvestre (3) rejoint  
le syndicat qui rassemble 114  
communes

Validation de  
**L'EXTENSION DE  
COMPÉTENCES**  
du SYCOSERP  
Compétence 5 de la  
GEMAPI : défense contre les  
inondations et contre la mer

Candidature pour le PAPI  
d'intention du Salat  
2020-2023

Déménagement du siège  
du syndicat

Signature de la  
convention du PAPI  
d'intention du Salat  
2020-2023 :  
33 actions pour  
866 000 € TTC

Réélection président :  
Daniel Artaud  
Vice-présidents :  
André Vidal et Alain  
Soulé

2020

**Crue**  
Crue importante  
du 10 janvier 2022 du Salat  
Crue trentennale 620 m³/s • 3,16 m  
à St-Girons  
Crue cinquantiennale 930 m³/s • 4,19 m  
à Roquefort

Arrêté préfectoral  
validant le changement  
de dénomination :  
**LE SYCOSERP**  
devient le  
**SYNDICAT  
RIVIÈRES  
SALAT-VOLP**

Validation  
du Programme  
Pluriannuel de Gestion  
2023-2027

Avenant à la convention  
du PAPI 2020-2023 :  
prolongation d'un an  
d'intégration du bassin  
du Volp

Validation du PAPI  
Salat-Volp 2024-2030

2021

**Inondation**  
à Salies du 13 juin 2023

Validation  
du Programme  
Pluriannuel de Gestion  
2023-2027

Avenant à la convention  
du PAPI 2020-2023 :  
prolongation d'un an  
d'intégration du bassin  
du Volp

Validation du PAPI  
Salat-Volp 2024-2030

2022

Régularisation des  
ouvrages imposée  
par le décret  
« digue » n°2015-  
526 du 12 mai 2015 :  
classement de la  
digue de Salau

Régularisation des  
ouvrages imposée par le  
décret « digue » n°2015-  
526 du 12 mai 2015 :  
classement de la digue de  
Bonrepaux

**DEMANDE DE  
LABELLISATION  
EPAGE**

Validation de la convention  
avec le BRGM (Bureau  
de Recherche Géologique  
et Minière) pour une étude  
sur la Contribution  
des Eaux Souterraines  
aux écoulements des cours  
d'eau des bassins versants  
du Salat et du Volp

2023



2024

2025

1993

Création  
de la Journée  
Mondiale  
de l'Eau

Directive Cadre  
européenne sur  
l'Eau (DCE)

Création de  
la Journée  
Mondiale des  
Zones Humides

2001

Loi DTR  
(Développement  
des Territoires  
Ruraux)

2005

2006

Loi LEMA (Loi sur l'Eau  
et les Milieux Aquatiques) :  
mise en place de vigicrues  
et lancement de la démarche  
Natura 2000 sur le site  
Garonne en Midi-Pyrénées

Directive  
Européenne  
inondation

Loi Grenelle 1

Loi Grenelle 2  
Plan national  
d'action en faveur  
des zones humides  
(2010-2013)

Loi MAPTAM : création de  
la compétence GEMAPI  
(Gestion des Milieux  
Aquatiques et Prévention  
des Inondations)

3<sup>e</sup> plan national d'action  
en faveur des milieux  
humides (2014-2018)

Loi n°2016-1087  
du 8 août 2016  
pour la reconquête  
de la biodiversité,  
de la nature et des  
paysages

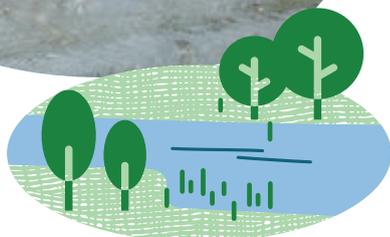
Compétences 1,2 et 8 de la  
GEMAPI : aménagement  
des bassins versants,  
entretien et aménagement  
des cours d'eau, canaux,  
lacs et plans d'eau,  
protection et restauration  
des zones humides,  
écosystèmes aquatiques  
et formations boisées  
riveraines

Décret n°2021-795 sur  
la gestion quantitative de  
la ressource en eau et la  
gestion des situations de  
crise liées à la sécheresse

25  
années  
d'actions



Restauration  
de la végétation  
sur le Volp



**Depuis 25 ans...**  
**Restauration et entretien de la végétation**

- 3 360 307 € investis
- 1 641 km de cours d'eau restaurés et entretenus



Travaux sur les  
bancs alluviaux  
de l'Arac  
à Massat



**Depuis 15 ans...**  
**Hydromorphologie des cours d'eau**

- 240 661 € investis
- Plus de 70 bancs alluviaux traités et 5 chenaux secondaires réouverts



Plaine alluviale  
de His

Batardeaux

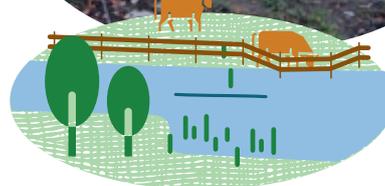


**Depuis 5 ans...**  
**Élargissement des compétences**

- 629 780 € investis pour le PAPI d'intention, études de danger
- 132 817 € investis sur les études et travaux sur les zones humides, gestion des dépôts polluants et espèces exotiques envahissantes



Mise en exclos  
du Salat et pose  
d'un abreuvoir  
à Caumont



**Depuis 2 ans...**  
**Replantation ripisylve, points d'abreuvement**

- 98 804 € investis
- 1,5 km de ripisylve replantée et 3 points d'abreuvement pour 1,5 km de cours d'eau mis en défens



05 34 14 01 73  
salatvolp.fr

**Communautés de communes adhérentes**  
CC de Couserans-Pyrénées (80 communes),  
CC du Volvestre (3 communes),  
CC de Cagire Garone Salat (29 communes),  
CC Cœur de Garonne (2 communes)  
114 communes en 2025

**Moyens humains**  
7 personnes

**Budget annuel moyen**  
+ de 850 000 € (investissement et fonctionnement)



Document réalisé  
avec la participation financière de :